

1 février 2017 revue de presse \_\_\_\_\_ 2

1 février 2017 revue thématique DD \_\_\_\_\_ 3

01 FEV. 2017

SAINT-JEAN

## Week-end animé au handball-club

Deux jours pour se réunir, partager, profiter d'une passion commune : le handball ! Tel était le vœu des dirigeants du HBC Saint-Jean pour le week-end dernier. Sachant que seuls les -18 garçons jouaient samedi (victoire 34-27 contre le Fenix, défaite 23-26 contre La Salvetat), c'était l'occasion de confronter les jeunes licenciés du club à leurs propres parents ! Rien de plus motivant pour les Nikola Karabatic et Alisson Pineau en herbe, que de montrer leurs talents à leurs plus fervents supporters. Une belle réussite puisqu'ils étaient 50 à participer à ce moment de défi et de rigolade. Une mobilisation preuve de la bonne



Le club de handball a assisté en direct à la finale France-Norvège dans le hall de l'Espace René-Cassin./Photo DDM

santé des équipes jeunes du HBCSJ, puisque toutes les catégories, du baby hand aux -18, filles et garçons, y sont représentées ! Et pour clôturer

ce week-end de fête, l'association proposait dimanche, de suivre à l'Espace René-Cassin, la finale du Mondial. Cet épilogue, France-Norvège, a pro-

voqué crispation, puis acclamations, chants et applaudissements, chez les 80 personnes massées dans le hall du gymnase. La bande à Didier Dinart et Guillaume Gille finissant par emporter une sixième étoile, nul doute que Mickaël Guigou et consorts seront encore une fois une source d'inspiration certaine pour l'ensemble des 220 licenciés du HBC Saint-Jean. Quoi de plus logique, dans la commune d'un certain Claude Onesta ? La légende des entraîneurs pourra rentrer chez lui en respirant une atmosphère de Handball, aujourd'hui plus marquée que jamais, dans sa ville de résidence.

## grand toulouse

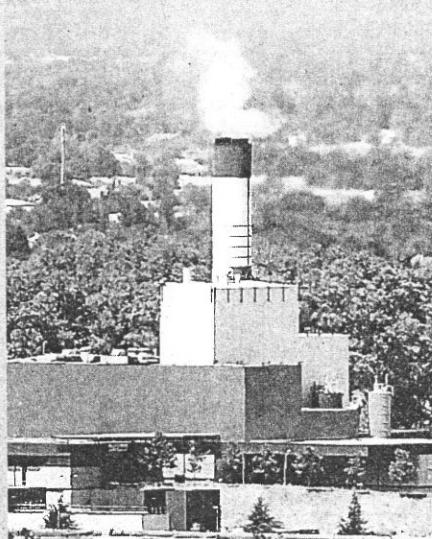
01 FEV. 2017

### énergie

#### En brûlant les déchets on chauffe 2 000 nouveaux foyers

Le réseau de chaleur du Mirail s'étend à 2 000 nouveaux logements dans les quartiers de Bagatelle, Papus et Faourette, après sept mois de travaux, portant le nombre total de bénéficiaires à 13 700. Les ordures ménagères, c'est la nouvelle source d'énergie dont peuvent à présent bénéficier les habitants de ces quartiers. En brûlant les ordures, l'incinérateur du Mirail génère de la chaleur qui est ensuite redistribuée dans les zones alentour. Eau chaude et chauffage sont pris en charge à 90 % par l'incinérateur, pour un prix inférieur au prix du gaz. « Pour les habitants raccordables au réseau, l'économie annuelle sera de l'ordre de 15 à 20 % minimum, par rapport à une solution de chauffage au gaz » selon le Groupe Coriance, en charge du projet.

C'est aussi une motivation écologique qui anime la collectivité. La chaleur de l'inci-



2 000 logements voient leur facture de gaz réduite grâce à l'incinérateur du Mirail./DDM

nérateur, auparavant dissipée dans la nature, est réutilisée afin de limiter l'utilisation de gaz. « Il s'agit d'une écologie pragmatique, affirme Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse. L'idée, c'est d'utiliser intelligemment nos ressources, de ne pas gaspiller. »

Une initiative efficace à l'en croire : elle permet l'économie de 3 100 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 2 583 voitures en moins sur les routes. Le réseau a par ailleurs reçu le label éco-réseau de l'association Amorce, qui récompense la gestion responsable des réseaux de chaleur.

« C'est une bonne nouvelle pour la planète, mais aussi une bonne nouvelle pour la facture de chacun à la fin du mois ! » se félicite Jean-Luc Moudenc.

Jean-Gabriel Fernandez

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

01 FEV. 2017

## Une borne de recharge pour véhicules électriques



Avenue du Mur de Ronde, cette borne permet de recharger deux véhicules électriques à la fois./Photo DDM

Une borne de recharge pour véhicules électriques vient d'être mise en service avenue du Mur de Ronde. Cette borne a été installée par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) qui en prévoit 100 sur le département. Pierre Izard, président du SDEHG, précise : « L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures. La création d'un réseau de bornes de recharge contribue à la transition énergétique de notre département ».

Le conseil municipal a souhaité contribuer à la création d'un réseau en demandant une borne sur la commune. « Lors de la présentation des vœux, j'ai rappelé l'intérêt que je porte à la qualité de notre environnement. C'est donc avec enthousiasme qu'avec l'appui de mon conseil municipal, j'ai sollicité l'implantation de cette borne

sur la commune » souligne le maire, Michel Anguille.

Grâce aux concours financiers de l'Etat pour 50 % et du SDEHG pour 35 % il reste à la charge de la commune 15 % du coût de l'installation, soit environ 1000 €. L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux points de charge, l'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant aujourd'hui de 100 à 150 km. Deux points de charge permettent à deux véhicules de charger en même temps, que ce soit des voitures électriques, des voitures hybrides rechargeables, des vélos ou scooters électriques.

Toutes les informations pour connaître l'emplacement des bornes et les modalités pour recharger son véhicule sont sur le site : [www.sdehg.fr](http://www.sdehg.fr). Il en coûtera 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis 0,75 € par demi-heure suivante entamée.

## Je le gare où, mon vélo ?

Selon un bilan dévoilé hier, il est urgent de créer des places dédiées pour développer le cycle en ville.

PAR ÉMILIE TORGEMEN

**« LE MOMENT** où j'ai le plus peur à vélo, c'est quand je ne suis plus dessus. » Sous-entendu : le vol de bicyclette est un sport national. La plaisanterie circule parmi les cyclistes, mais elle résume une question pressante : comment se garer, éviter le dépeçage, voire le vol pur et simple de son engin ?

Le manque de parkings pour vélos « constitue un frein sérieux au développement du cyclisme », confiait, hier, Pierre Serne, président du Club des villes et des territoires cyclables de France, qui dévoilait son observatoire triennal. « D'autant plus qu'en ville la moitié des déplacements automobiles font moins de 2 km », signe qu'on pourrait lors de nombreux trajets abandonner l'essence pour l'énergie du mollet.

Plutôt que de laisser les cyclistes s'attacher de manière anarchique, villes et collectivités créent des places : le nombre de stationnements publics pour nos biclous a augmenté de 19 % les trois dernières années dans les 165 communes adhérentes au club. « Une belle progression, mais on est encore loin de répondre aux besoins, explique

Bruno Montjaret, directeur de la société Kisio, qui a mené l'étude. Par conséquent, beaucoup de deux-roues restent sur le balcon ou dans la cave. »

### DAVANTAGE DE PARKINGS DANS LES GARES

Dans l'immense majorité des cas, les villes choisissent les arceaux (90,8 % des places), pas chers et peu encombrants, mais, petit à petit, on voit aussi pousser des parkings couverts pour éviter la rouille, des garages gardés type « vélostation » pour des arrêts d'une nuit ou de plus longue durée, des petits box collectifs fermés pour quatre à six vélos... « La demande de lieux clos et surveillés augmente avec le succès des vélos à assistance électrique, très coûteux ! » précise Michel Gillot, président du groupe Circulation douce pour l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire).

« Pour nous, l'augmentation des garages en gare est un des signaux les plus positifs, signale Pierre Serne. Ils peuvent permettre la combinaison vélo-transports en commun. » Son modèle, c'est la Hollande où, depuis l'installation de gigantesques parkings dans 380 gares,

près de la moitié des travailleurs (44 %) qui prennent le train pour se rendre au bureau pédalent jusqu'à la gare. En France, depuis 2014, la loi impose à la SNCF de construire des solutions vélo à proximité des gares prioritaires. « Nous réclamons un bilan de cette action, explique Pierre Serne. Il y a des régions où cela avance bien, mais plus le prix du foncier est élevé et plus il faut batailler pour les imposer. »

Strasbourg (Bas-Rhin) compte parmi les bons élèves : les cyclistes ont le choix entre 2 000 emplacements, « dont 800 payants et surveillés sous la place de la gare. Tous pris d'assaut ! » note Jean-Baptiste Gernet, adjoint au maire en charge des mobilités actives. La capitale alsacienne est d'ailleurs dans le peloton de tête des villes les plus cyclables. Avec un Strasbourgeois sur six qui va travailler à bicyclette.



Pour éviter de se faire dérober son vélo, mieux vaut investir dans un antivol U, et attacher systématiquement le cadre et la roue avant.